

AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

DU 8 SEPTEMBRE 2021

Lors de sa séance du 8 septembre 2021 qui s'est tenue de 9H30 à 12h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers relevant des catégories 1 à 6 mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur les projets mentionnés ci-après, présentés et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

Avis du Comité sur le projet relatif à la signalétique de tri : « InfoTri »

Avis favorable- avec:

14 votes favorables (membres nommés sur proposition de FIEEC, FCD, FICIME, GIFAM, AFNUM, FEDEREC, FNADE, SNEFID, Amorce, CNR, AdCF, CLCV, FNE, UNAF)

0 vote défavorable

2 abstentions (membres nommés sur proposition de FEI, ESS France)

 Avis du Comité sur les propositions relatives aux modulations des contributions financières des producteurs (1er avis)

Avis défavorable- avec :

8 votes favorables (membres nommés sur proposition de FIEEC, FCD, FICIME, GIFAM, AFNUM, AdCF, FNE, UNAF)

0 vote défavorable

8 abstentions (membres nommés sur proposition de FEDEREC, Amorce, FEI, FNADE, ESS France, SNEFID, CNR et CLCV)